

912497/111

Écrit que  
M. J. de L. écrira M<sup>lle</sup> de Marman 2.3.03  
au curé et que lui M<sup>lle</sup>  
Marion sera <sup>aise</sup> chez maître

Il ira vous que je m'adresse  
double titre de directeur de  
l'album du Midi de la France  
et de membre du bureau de la  
société archéologique.

Séverons les questions.

Depuis que je vis à M<sup>lle</sup>  
Marman, je me suis donné  
beaucoup de mal pour tâcher  
de mettre en train la restauration  
d'un monument qui n'est pas  
un inconnu pour la Soc. Arch.  
du Midi, puisqu'elle l'a visité et  
admire il y a q<sup>lq</sup>. années.

Il s'agit de la crypte de St Gervais  
à Hagetman. Il est reconnu qu'elle  
menace ruine, tout le monde est  
d'accord pour la réparer et  
pourtant... elle continue à

rester comme devant.

L'an passé j'ai obtenu un  
<sup>nom</sup> du conseil d'arrondissement  
 de <sup>de St-Jerome</sup> tendant à la restauration  
 immédiate. Ce vœu a été adopté  
 par le conseil <sup>g<sup>al</sup></sup> des Landes  
 dans sa séance du 21 Août  
 et..... toujours rien.

La Société arch. ne pourrait-  
 elle encore agir sur le maire  
 et sur le curé, qui sont inertes?  
 Cela m'aiderait peut-être à les  
 mettre en mouvement. Car  
 nous devons nous rendre pour  
 les fers de guerre dans cette  
 région le 1<sup>er</sup> Mai et j'en  
 profiterai pour aller les sonner.

Secondement, je ne  
 reçois plus le bulletin de la  
 Société Arch. depuis le n° 28  
 de la série in 8° (26 fév. 1901 - 16  
 juillet 1901) voyez avec bien  
 vouloir me le faire adresser  
 depuis ce n° que je possède

Troisièmement je désire  
 savoir que Privat m'envoie  
 ce qui a paru de l'album  
 du Midi après les deux  
 envois, intitulés l'un  
pre livraison, l'autre tome  
 premier, et allant jusqu'au  
 château de Foix. Si tout  
 l'ouvrage a paru, je deman-  
 derai à Privat de lui payer  
 par te en juillet par te en  
 x<sup>le</sup>, afin de ne pas épuiser  
 en une seule fois mon bourse  
 de bouquiniste -

Verillez, cher maître, me  
 rappeler au bon souvenir  
 de ces M. M. de la Société et  
 croire aux sentiments de  
 respectueux attachement  
 de votre bien dévoué

A. de Marien  
 Cap<sup>ne</sup> au 34 d'Argenc  
 M de Marsan